ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

16e circonscription



P. ALBERT

Électrices,

Électeurs,



Madeleine PILLET

LE 5 mars, vous allez élire le député de votre circonscription (14° arrt, Plaisance). Votre choix aura de grandes conséquences.

Depuis 1962, Paris est représenté à l'Assemblée nationale par 31 députés U.N.R., mais aucun d'eux n'a élevé la voix pour défendre Paris, condamné par l'Etat au sous-équipement tragique, qu'il s'agisse du logement, de l'école ou des services hospitaliers.

Par votre vote, cette situation peut être modifiée.

Le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS vous appelle à voter pour

Pierre ALBERT
CANDIDAT

Madeleine PILLET
SUPPLEANTE

La France est riche en ressources et en talents. Elle participe à l'essor technique de notre temps. Mais les grands monopoles capitalistes confisquent à leur profit une part énorme du revenu national.

Ceux qui travaillent ne bénéficient pas du progrès technique et de l'accroissement de la production. L'augmentation des prix, des impôts et des loyers réduit le pouvoir d'achat du plus grand nombre. Alors que 100.000 familles de Paris cherchent un logement décent, la construction sociale est en recul, la recherche scientifique, l'Education nationale, la Santé ne reçoivent pas de crédits suffisants.

Sous le pouvoir gaulliste, les dépenses militaires engloutissent un quart du budget national. La force de frappe obtient la priorité des priorités, tandis que les **« crédits pour la vie »** sont sans rapport avec les besoins.

Le quartier de Plaisance fut la circonscription d'un grand ministre ouvrier, le communiste **Ambroise Croizat. Son œuvre a été marquée par un bond en avant des conquêtes sociales de la classe ouvrière !** Il suffit de confronter le bilan d'Ambroise Croizat avec celui de M. de la Malène pour situer le député sortant de Plaisance et l'U.N.R. à leur véritable place, c'est celle de la réaction sociale la plus caractérisée.

AMBROISE CROIZAT
et le Parti Communiste Français

Loi sur les :

- **Congés payés ;**
- **Semaine de 40 heures sans diminution de salaire ;**
- **Création des Conventions collectives et des délégués d'atelier ;**
- **Augmentations des salaires ;**
- **Egalité des salaires entre les femmes et les hommes ;**
- **Extension de la Sécurité sociale ;**
- **Naturalisations : charbon, électricté, gaz.**

M. DE LA MALENE (U.N.R.)
et le gaullisme

- **Blocage des salaires ;**
- **Licenciements et fermetures d'usines : Hispano-Contrôle et Régulation-Breguet, etc.**
- **Opposition à la réduction de la semaine de travail sans réductions de salaire ;**
- **Refus d'avancer l'âge de la retraite ;**
- **Attaque contre la Sécurité sociale ;**
- **Refus de porter à 5.000 F la part de revenu non imposable ;**
- **Refus de consacrer 5 millions à l'aide aux vieux travailleurs nécessiteux de Paris ;**
- **Mais aussi REFUS D'IMPOSER LES GRANDES ENTREPRISES DE PARIS QUI BENEFICIENT D'UNE REDUCTION DE 50 % DE LA TAXE SUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS !**

C'est l'œuvre de Croizat que les communistes entendent poursuivre en disant qu'ils sont prêts à prendre leurs responsabilités sur tous les plans, parlementaire et gouvernemental.

Ce que veulent les communistes

Le Parti Communiste Français combat le pouvoir personnel. Il refuse tout autant le retour au passé. Il **veut** contribuer **à la création d'une démocratie réelle.**

Il se prononce pour :

— **l'augmentation des salaires et retraites,** la réduction du temps de travail, l'allégement des impôts;

— **des crédits d'Etat suffisants** à l'école, au logement social, à la santé ;

— **la paix, la coexistence pacifique.** La fin de l'agression américaine au Vietnam, la renonciation à la force de frappe.

Pour financer ce programme novateur, il faut réduire les dépenses improductives de l'Etat et libérer le pays de la domination des monopoles.

Nous voulons l'unité, l'union

Le Parti Communiste Français n'a ménagé aucun effort pour que progresse l'union des communistes, des socialistes, des démocrates. Il continue à préconiser l'établissement, entre toutes les forces démocratiques, d'un programme commun de gouvernement.

Électrices, électeurs

LE PARTI COMMUNISTE S'ADRESSE A VOUS AVEC CONFIANCE

CONTRE le pouvoir personnel et ses alliés du Centre démocrate de Lecanuet, pour une France démocratique,

le 5 mars, dès le premier tour, VOTEZ COMMUNISTE.

Travailleurs, démocrates, hommes et femmes de toutes confessions, plus grand sera le nombre de suffrages que le Parti Communiste Français recueillera, plus il y aura de chances que se réalise demain l'entente de toutes les forces démocratiques sur un programme commun de gouvernement.

Pour rendre au quartier de Plaisance un député au service du peuple,

le 5 mars, dès le premier tour, VOTEZ Pierre ALBERT,

et sa suppléante Madeleine Pillet.

Réunion publique

Le 3 mars à 20 h 30, 57, rue Didot (14e), avec Pierre ALBERT, Madeleine PILLET, Robert FRANCOTTE, Maria RABATE.

N.-B. — Cette circulaire n'est pas à mettre dans l'urne, votre vote serait annulé.

Utilisez le bulletin de vote du Parti Communiste Français.

VU LE CANDIDAT.

S.G.P., Paris.